

3.6 Organisation et direction

3.6.1 Organisation interne

L'organisation interne de l'Institut de Recherche est confiée à un Comité formé des chefs des différents laboratoires et présidé par le Directeur. L'organigramme général de tout centre de recherches doit être totalement horizontal, c'est-à-dire qu'entre un chercheur et le Directeur, il ne doit exister qu'un palier administratif, celui du directeur scientifique de chacun des laboratoires du Centre.

3.6.2 Direction

Quant à l'administration générale, l'Hydro-Québec est consciente du rôle national et international que l'Institut pourra jouer. L'exploitation du laboratoire grande puissance dépend totalement de son réseau. L'utilisation de celui-ci a d'ailleurs permis une réduction de trente millions de dollars dans les investissements de ce laboratoire. La décision de la Commission à l'effet que son Institut de Recherche sera "canadien" implique la participation de groupes extérieurs à l'Hydro-Québec. La Commission accepte la participation de représentants de constructeurs, des autres services publics, universités et gouvernements, selon une convention qu'il reste à définir.